

Projet : Appui au renforcement de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et à la disponibilité et la qualité des services

**15^{ème} campagne nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes
Appel à consultation pour l'élaboration des rapports des conférences
nationales et régionales**

- Termes de référence -

Contexte

Le Maroc a connu au cours des deux dernières décennies, d'importantes réformes structurelles, sur les plans législatif et institutionnel, et a ratifié des conventions et traités internationaux qui ont porté sur la promotion des droits des femmes, et la lutte contre toutes formes de discrimination et de violence fondées sur le genre. Ces initiatives ont été consolidées par la constitution de Juillet 2011 (articles 19 et 164) et par le Plan gouvernemental pour l'égalité « ICRAM » 2012-2016 et bientôt le 2^{ème} plan ICRAM 2 pour la période 2017- 2021.

En commémoration de la journée mondiale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, le Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité, et du Développement Social, organise chaque année du 25 novembre au 10 décembre, la campagne nationale de sensibilisation à la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

L'année 2017 sera consacrée à la 15^{ème} édition de cette campagne, avec un zoom sur « la violence dans les espaces publics ». En outre cette édition, sera l'occasion pour discuter et identifier, avec les acteurs locaux, les pistes d'actions à même de rendre le territoire sûr pour tous en particulier les femmes et les filles.

Dans ce cadre, le Ministère prévoit lors de cette campagne l'organisation de sept (07) conférences, deux (2) au niveau national et cinq (5) au niveau régional (Oujda, Marrakech, Casablanca, Tiznit, Tanger) auxquelles seront associés les partenaires locaux, nationaux, et internationaux du Ministère intervenant dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Aussi, pour documenter au mieux cet événement et les résultats attendus, un appel à candidature est lancé pour le recrutement d'une personne ressource qui sera chargée de rapporter les déroulés respectifs et les recommandations issues de ces conférences.

Cette consultation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet : « Appui au renforcement de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et à la disponibilité et à la

qualité des services », appuyé par la coopération belge et mis en œuvre en partenariat avec l'UNFPA.

Objectif :

L'objectif de cette consultation est d'apporter de l'appui au Ministère en matière de reporting des déroulés des différentes conférences qui seront organisées lors de la campagne de lutte contre la violence à l'égard des femmes du **24 novembre au 20 décembre 2017**.

Résultats attendus :

- 07 rapports incluant une synthèse du déroulé et des recommandations spécifiques des sites ciblés (quatre pages par site de conférence) ;
- Une synthèse des principales recommandations sous forme d'un document Word (10 pages maximum) et d'un exposé power point qui sera présenté lors de la conférence de clôture ;
- Un rapport final de la 15^{ème} campagne qui détaille les déroulés et des résultats de chaque conférence et une conclusion avec les aspects/recommandations pertinentes découlant des différentes conférences (30 pages) en arabe.

Livrables attendus

- **7 rapports** des conférences nationales et régionales (4 pages chacun en arabe)
- Une synthèse sous forme d'un document Word (10 pages maximum) et d'un exposé power point qui sera présenté lors de la conférence de clôture (avant le 19 décembre 2017 et en arabe);
- **Un rapport global** détaillant les déroulés et résultats de différentes conférences en arabe et en français (10 jours après la clôture de la campagne

Les différents livrables doivent être fournis en versions papier et format électronique (3 copies).

Tâches du consultant/e :

Le(a) consultant (e), tout au long du processus de sa mission, travaillera en étroite collaboration avec le comité de suivi constitué du MFSEDS (Direction de la Femme/Division de la Communication/chargée de programme...). Ses principales tâches se déclinent comme suit :

- Assurer le reporting à travers le suivi des travaux des sept conférences qui seront tenues au niveau national (2) et au niveau régional (5) ;
- Elaborer des rapports détaillés des déroulements des différentes conférences niveau national et régional (thématique, participation, dynamique/débat/discussion, points soulevés, recommandations etc...) ;
- Elaborer un rapport global contenant un résumé desdits rapports ;
- Elaborer un exposé (Powerpoint) contenant les principales recommandations.

Profil du consultant/e:

Cette prestation sera confiée à un(e) consultant(e) qui a les compétences et les expériences confirmées dans les domaines liés à l'objet de la prestation. Le/la consultant(e) doit répondre au profil et compétences ci- après :

- Un diplôme de l'enseignement supérieur, au moins de niveau BAC+5 en sciences sociales, sociologie, ou équivalent ;
- Disposer d'une connaissance approfondie des contextes sociaux et de l'environnement institutionnel marocain dans le domaine social en général, et en particulier la question de violence à l'égard des femmes ;
- Disposer une bonne connaissance de l'approche des droits humains et de l'approche genre;
- Avoir une expérience prouvée dans la réalisation et des prestations/missions similaires.
- Avoir des bonnes capacités de synthèse et de rédaction en arabe et en français ;

Dossier et modalités de soumission des offres

Cette consultation est ouverte aux consultants/es nationaux/les. Le/la candidat/e devra soumettre sa proposition qui couvre l'ensemble des exigences figurant dans les termes de référence de cette consultation. Sa proposition doit contenir :

- **L'offre technique constituée des éléments suivants :**

- Un CV détaillé ;
- Des copies légalisées des diplômes et attestations de référence ;
- Un calendrier d'exécution.

- **L'offre financière :**

- Elle doit comprendre le nombre de jours de travail effectif estimé.
- L'offre financière en montant en hors taxes (incluant les honoraires et les éventuels frais de déplacement).

L'évaluation des dossiers de candidatures se fera par une commission constituée par des représentants du Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social et de l'UNFPA. L'évaluation des offres se déroulera en deux temps : (i) évaluation/analyse de l'offre technique dans un premier temps, puis, (ii) évaluation de la proposition financière dans un second temps.

Phase 1 : Analyse des offres techniques:

Pendant cette phase, il sera procédé à l'analyse des offres techniques sur la base de leur degré de pertinence à la réponse aux termes de références.

Une note technique NT sur **50** sera attribuée à chaque offre, sur la base de la grille d'évaluation suivante :

Grille d'évaluation	50
1 Expérience et expertise dans le domaine d'intervention de la prestation :	20
- Grande expérience (sup à 15 ans)	20
- Assez bonne expérience (entre 10 et 15 ans)	15
- Moyenne expérience (entre 5 et 9 ans)	10
- Faible expérience (moins de 5 ans)	5
2 Expérience de travail avec les institutions nationales ou organisations internationales :	15
- Grande expérience (Nbre d'attestations sup à 5 ans)	15
- Assez bonne expérience (Nbre d'attestations entre 3 et 5 ans)	10
- Moyenne expérience (Nbre d'attestations moins de 3 ans)	5

Grille d'évaluation	50
3 Pertinence du CV (diplôme et certificat)	15
- Niveau supérieur (bac +5 et plus)	15
- Moyen (bac +3)	10
- Bac <diplôme < bac +3)	5
Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à 30 points .	

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (**NF**) sur 50 :
La note 50 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$NF = 50 * P_{min} / P$$

P : Prix de l'offre
P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (**NT**) et financières (**NF**) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$NG = 0,7 * NT + 0,3 * NF$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre du **mieux disant** ayant obtenu **la note globale « NG » la plus élevée**.

Délai de la consultation et livrables

La consultation se déroulera en **19 jours de travail** (Jour/Homme) étalée comme suit :

Livrables (français et arabe)	Nombre de jours
Livrable 1 : 7 rapports des conférences nationales et régionales	14
Livrable 2 : Une présentation Power Point	2
Livrable 3 : Un rapport global qui contient la synthèse des résultats de différentes conférences	3
Total	19

Cette répartition est à titre indicatif, le(a) consultant (e) est invité à proposer un calendrier exécutif.

Supervision de la consultation

La consultation sera conduite sous la supervision d'un comité de suivi composé des représentants du MFSEDS et de l'UNFPA. Ce comité se chargera également de la validation des livrables. Le/la consultant/e devra fournir au comité de suivi la version provisoire de chaque livrable le jour qui suit la tenue de chaque conférence pour qu'elle soit examinée et validée. Chacun des livrables doit être fournis en version papier paraphée par le consultant et en version électronique.

Modalités contractuelles et financières

Le contrat de ladite consultation sera établi entre le MFSEDS et le/la consultant (e).

Dépôt du dossier de candidature :

Les candidats/es intéressé/es sont invité/es à envoyer, sous pli fermé, leur offre portant la mention « **Appel à consultation pour l'élaboration des rapports des conférences de la campagne de lutte contre la violence à l'égard des femmes** » à l'adresse suivante: **Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social – Service de la Coopération Bilatérale et Multilatérale, 47, Avenue Ibn Sina – Agdal, Rabat – Maroc** au plus tard au plus tard le **23 novembre 2017 à 10h00**, date et heure limites de réception des candidatures.

Les jours et horaires de réception sont du lundi au vendredi inclus de 10 à 16 heures et jusqu'à expiration du délai.

Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.

Les candidats doivent assumer les risques inhérents au délai d'acheminement par un tiers porteur.